

NATURE & LIBERTÉ

NATURISME
INFORMATIONS

**GUIDE 1996 DES
PLAGES NATURISTES**



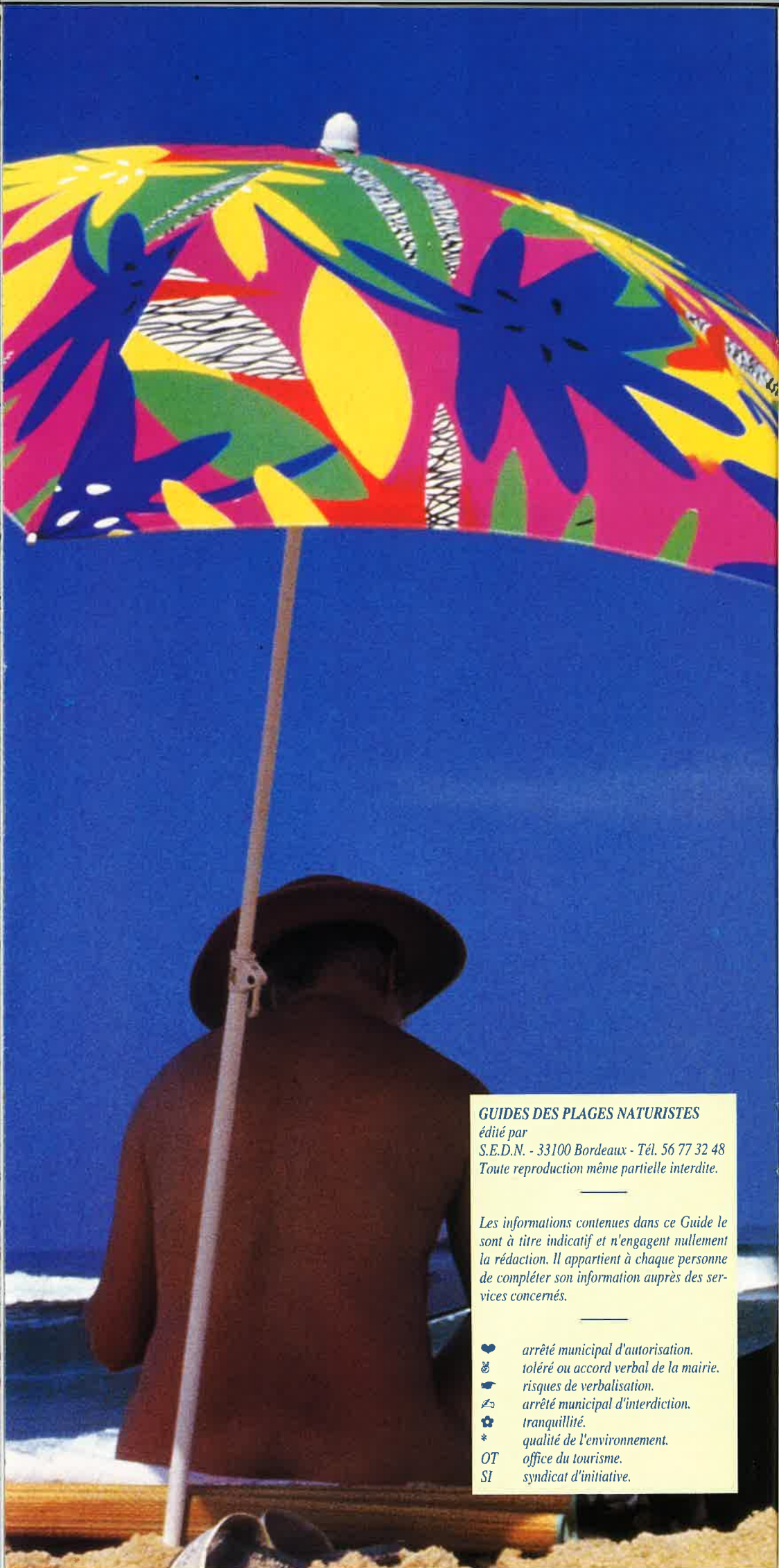
Également sur

36.15

NAT INFO

(2,23 F/mn)

*Supplément Gratuit -
Ne peut être vendu séparément.*

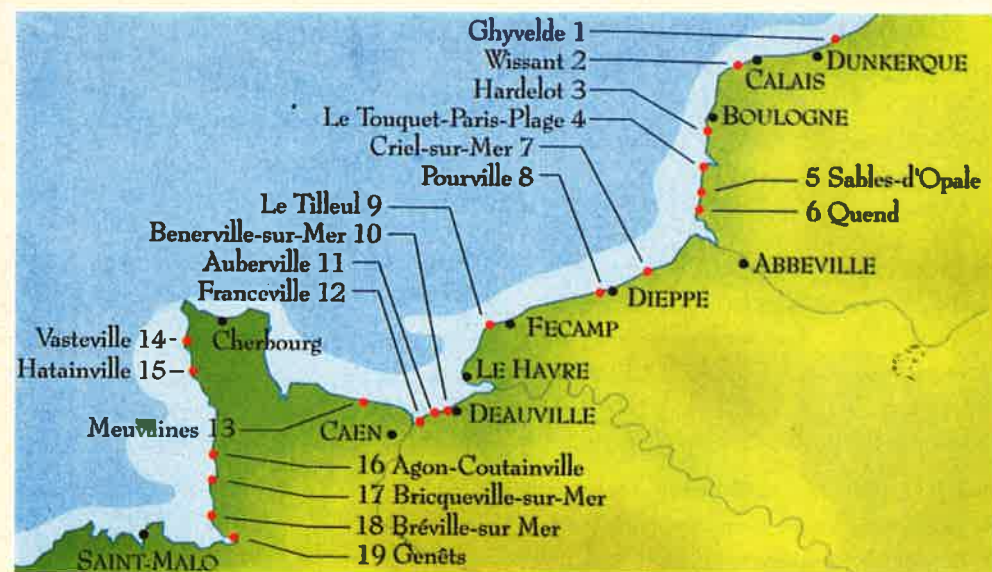


GUIDES DES PLAGES NATURISTES

édité par
S.E.D.N. - 33100 Bordeaux - Tél. 56 77 32 48
Toute reproduction même partielle interdite.

Les informations contenues dans ce Guide le sont à titre indicatif et n'engagent nullement la rédaction. Il appartient à chaque personne de compléter son information auprès des services concernés.

- ♥ arrêté municipal d'autorisation.
- ☞ toléré ou accord verbal de la mairie.
- ☞ risques de verbalisation.
- ☞ arrêté municipal d'interdiction.
- ☞ tranquillité.
- * qualité de l'environnement.
- OT office du tourisme.
- SI syndicat d'initiative.



MANCHE

NORD

1 ☞ **GHYVELDE***** Un arrêté municipal autorisait le naturisme sur cette plage au grand bonheur du Cercle Naturiste du Westhoek. Mais depuis le 1/10/94, cette autorisation est supprimée. Attention donc aux risques de verbalisation. *Cercle de Woestock, tél. : 21.35.84.96*

PAS-DE-CALAIS

2 ☞ **WISSANT*** Nudisme interdit sur cette plage mais toléré sur les dunes du Châtelet près de Tardinghen. Des panneaux indiquent obligeamment les limites à ne pas franchir sous peine de poursuites. *OT de Wissant, tél. : 21.85.15.62 ; mairie de Tardinghen, tél. : 21.32.98.87.*

3 ☞ **HARDELLOT**** De part et d'autre de la plage d'Hardelet, les naturistes sont admis. Les habitués se réfugient généralement dans les dunes, fort belles au demeurant. *OT Neufchâteau-Hardelet, tél. 21.83.51.02.*

4 ☞ **LE TOUQUET-PARIS-PLAGE*** Aucune clémence à attendre de la maréchaussée. Les nudistes qui se risquent au sud de la plage principale de Cucq sont verbalisés. *OT Le Touquet-Paris-Plage, tél. : 21.05.21.65 ; mairie de Cucq, tél. : 21.94.36.66.*

5 ♥☞ **LES SABLES-D'OPALE, LIEU-DIT "TERMINUS"***** Une plage d'un kilomètre est réservée aux adeptes du naturisme. Dunes et plantations leur permettent de rester à l'abri des regards indiscrets. A berck-sur-Mer, prendre le boulevard de Boulogne jusqu'au parking puis continuer à pied. Parcours fléché et lieu répertorié par la FFN. *OT de Berck/Mer, tél. : 21.09.50.00 ; mairie, tél. : 21.09.09.00.*

SOMME

6 ☞☞ **QUEND***** Au nord de la pointe de Saint-Quentin et à la Pointe-à-Guille, les naturistes se retrouvent sur les plages des communes de Quend-Plage-les-Pins et du

Crotoy. Non loin, le parc de Marquenterre est l'une des plus belles réserves d'oiseaux en Europe. *SI de Quend-Plage-les-Pins, tél. : 22.27.78.90 (saison et week-end).*

SEINE-MARITIME

7 ☞☞ **CRIEL-SUR-MER**** Aucune bienveillance ni même tolérance à l'égard des naturistes. Ils sont tacitement acceptés sur la plage de galets située entre Mesnil-Val et Criel-sur-Mer. Attention : importants risques d'éboulement.

OT de Criel-sur-Mer, tél. : 35.50.96.65.

8 ☞☞ **POURVILLE*** La pratique du naturisme (interdite) au lieu-dit le Hautot, entre Pourville-sur-Mer et Varengeville-sur-Mer, est dangereuse. La falaise qui surplombe la plage menace de s'effondrer. *Mairie de Varengeville-sur-Mer, tél. : 35.85.12.46 ; SI, tél. : 35.84.71.06 ; mairie du Hautot, tél. : 35.84.24.55.*

9 ☞ **LE TILLEUL*** La mairie n'admet les sans-maillot qu'entre les pointes du Fouquet et de la Courtine. Une plage de galets relativement tranquille et accessible par la D940, quelques kilomètres avant la commune du Tilleul. *SI d'Etretat, tél. : 35.27.05.21 ; mairie, tél. : 35.27.01.18.*

CALVADOS

10 ☞ **BÉNERVILLE-SUR-MER*** Arrêté d'interdiction scrupuleusement appliqué. Ceux qui s'aventurent au Nord de Bénéville échappent, parfois, aux procès-verbaux. *SI de Blonville, tél. : 31.87.91.14 ; mairie de Bénéville-sur-Mer, tél. : 31.87.92.64.*

11 ☞☞ **AUBERVILLE**** Les naturistes ont élu domicile en contrebas des falaises des Vaches Noires, au lieu-dit le Chaos d'Auberville. Malgré les risques d'éboulement. *Mairie d'Auberville, tél. : 31.40.00.53.*

12 ☞ **FRANCEVILLE** Au lieu-dit la Redoute, dans la baie de Sallenelles, non loin de la réserve ornithologique de la Baie d'Orne, attention : arrêté municipal d'interdiction. *OT de Merville-Franceville, tél. : 31.24.21.69 ; mairie, tél. : 31.24.21.83.*

13 ♀ MEUVAINES* Le nudisme est interdit mais quelques naturistes endurcis se risquent au creux des dunes, entre Meuvaines et Ver-sur-Mer.

SI de Ver/Mer, tél. : 31.22.21.72.

MANCHE

14 ♀ VASTEVILLE** Entre Biville et Vasteville, les dunes au-dessus de la plage sont peu fréquentées par les textiles. Aussi la commune fait-elle preuve d'une relative tolérance à cet endroit. Ailleurs, elle verbalise systématiquement.

Mairie de Vasteville, tél. : 33.52.74.68.

15 ♀ HATAINVILLE** Peu fréquentée par les familles, la plage qui s'étend à droite du phare du Carteret est devenue le rendez-vous des naturistes.

OT de Barville-Carteret, tél. : 33.04.90.58 ou 33.04.94.54.

16 ♀ AGON-COUTAINVILLE*** Des courants rendent la baignade extrêmement dangereuse. La vaste plage de sable fin de la pointe d'Agon, au dessus de Coutainville, est le lieu où se rassemblent habituellement les naturistes. Un site protégé, d'une grande beauté.

OT d'Agon-Coutainville, tél. : 33.47.01.46.

17 ♀ BRICQUEVILLE-SUR-MER** L'immense plage du Bout-du-Monde qui va jusqu'à la pointe des Salies est strictement défendue aux naturistes. A bon entendre...

OT de Bréhal, tél. : 33.50.71.78.

18 ♀ BREVILLE-SUR-MER* Entre le champ de tir et le petit aéroport, cette plage fait l'objet d'un arrêté municipal d'interdiction.

Mairie de Bréville-sur-Mer, tél. : 33.50.21.15.

19 ♀ GENETS** La plage de Genets est fréquentée par quelques naturistes qui s'y hasardent à leurs risques et périls. De même, au lieu-dit de Bec-d'Autaine, ils sont une poignée à braver la loi. Avec une vue magnifique sur le Mont-Saint-Michel.

Mairie de Genets, tél. : 33.70.83.42 ; mairie de Dragey-Ronthons, tél. : 33.48.83.38.

BRETAGNE

ILLE-ET-VILAINE

1 ♀ CANCALE* La commune ne tolère les nudistes que sur la plage de la Lance-du-Verger. Accessible par la route touristique en direction de Saint-Malo.

OT de Cancale, tél. : 99.89.63.72.

2 ♀ LES CHEVRETS** A hauteur du hameau de la Guimorais, les naturistes se retrouvent sur la plage des Chevrets sans interdit formel de la municipalité.

Mairie de Saint-Coulomb, tél. : 99.89.00.21.

3 ♀ ROTHENEUF** Les personnes sans maillot sont tacitement acceptées sur la plage attenante au village de Guimorais situé entre Rotheneuf et Saint-Coulomb.

Mairie de Saint-Malo, tél. : 99.40.71.11 ; OT, tél. : 99.56.64.48.

COTES D'ARMOR

4 ♀ CRIQUE DE FREHEL** En contrebas des falaises, la plage Pory, accessible seulement à marée basse, rassemble chaque année un peu plus de naturistes. Accessible par un petit chemin à partir de la nationale 34. Marcher en direction du phare du cap.

OT de Saint-Cast, tél. : 96.41.81.52 ; mairie, tél. : 96.41.40.12.

5 ♀ LE LOURTOUAIS*** Malgré quelques plaintes déposées les années précédentes, la mairie fait preuve de tolérance envers les naturistes qui se réunissent sur cette plage sauvage située au nord du cap d'Erquy. Au parking, prendre à gauche sur le chemin en terre et faire 300 à 400 mètres. En arrière-plan, de superbes falaises noires.

OT d'Erquy, tél. : 96.72.30.12 ; mairie, tél. : 96.72.33.51.

6 ♀ LES ROSAIRES*** Le naturisme est autorisé sur une zone de 500 mètres délimitée par des panneaux. La plage des Rosaïres est par ailleurs facile d'accès. Compter 15 minutes de marche en direction du rocher des Tablettes.

OT de Plérin/Mer, tél. : 96.74.68.79.

7 ♀ MEZ-AND-AOD** Derrière les rochers de cette plage située au nord de la pointe de Serval, on pratique le bronzage intégral. Accord verbal de la mairie.

OT, quai d'Aiguillon à Lannion, tél. : 96.37.07.35.

FINISTERE

8 ♀ TREFLEZ** Les naturistes qui s'aventurent à l'ouest des dunes de Ker-Emma, entre Plouescat et Brignogan-Plage, le font à leurs risques et périls. De nombreux procès-verbaux sont régulièrement dressés.

SI de Lesneven, tél. : 98.83.01.47.

9 ♀ POINTE DE CORSEN** Quelques habitués se rassemblent sans être inquiétés dans une petite crique au sud de Lampaul-Plouarzel, entre la plage de Trézien et la pointe de Corsen.

SI Le Conquet, tél. : 98.89.11.31.

10 ♀ ANSE DES BLANCS-SABLONS*** Au nord de l'anse des Blancs-Sablons, les naturistes ont leurs habitudes dans le creux de deux larges criques.

OT de Brest, tél. : 98.44.24.96.

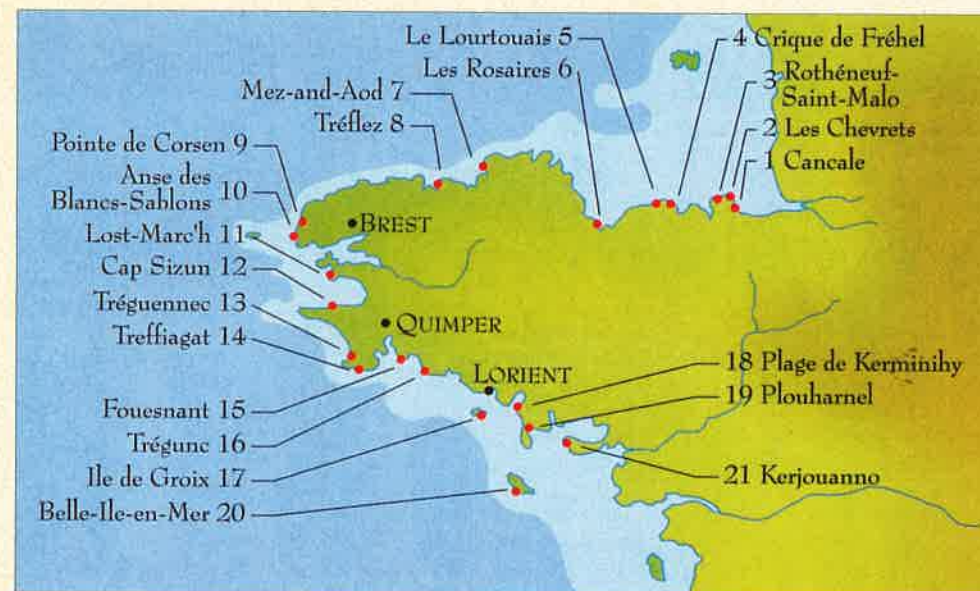
11 ♀ LOST MARCH** Les naturistes sont tolérés près de la pointe de Kerdra, dans la presqu'île de Crozon. Accord verbal également en ce qui concerne la partie sud de la plage du Palud s'étendant jusqu'à la pointe de Keroux. Le courant du nord rend la baignade dangereuse.

OT de Crozon-Morgat, tél. : 98.27.07.92 ; mairie de Crozon, tél. 98.27.10.28.

12 ♀ CAP-SIZUN*** De multiples criques à l'ouest de la plage de sable de Pors-Péron abritent quelques naturistes audacieux : il faut passer par la plage et escalader les rochers. Prudence, la baignade y est dangereuse.

Mairie de Cap-Sizun, tél. : 98.70.40.79.

13 ♀ TREGUENEC** Au lieu-dit Kermabec, une partie peu fréquentée de la baie d'Audierne, le nudisme est admis sur la droite de cette plage bordée de galets.



OT de Treguennec, tél. : 98.87.61.52 (en saison) ; mairie, tél. : 98.87.61.18.

14 ♀ TREFFIAGAT* Plage convertie au naturisme par les touristes du Nord, au grand dam des municipalités de Treffiat et de Lesconil. Prudence donc ! A 1 km à l'ouest de Lesconil, accessible par la route côtière.

Mairie de Treffiat, tél. : 98.58.14.47 ; mairie de Lesconil, tél. : 98.87.80.16.

15 ♀ FOUESNANT* C'est officiel, une portion de la plage de Kerler est ouverte depuis peu aux naturistes. Située entre Moustierlin et Bénoder, elle offre ses dunes et sa plage de sable fin.

OT de Fouesnant, tél. : 98.94.97.47.

16 ♀ TREGUNC* Tolérance relative sur la plage de Kerouiny que les gendarmes visitent néanmoins régulièrement.

SI de Trégunc, tél. : 98.50.22.05.

MORBIHAN

17 ♀ ILE DE CROIX*** Interdiction formelle. Certains bravent l'arrêté municipal dans les criques situées au nord de Port-Saint-Nicolas sur la côte sauvage.

SI de Groix, tél. : 97.05.53.08.

18 ♀ KERMINIHY** La mairie admet les naturistes. Environ 500 mètres leur sont réservés sur la plage de Kerminihy, entre la rivière d'Etel et le blockhaus de la Roche-Sèche.

OT d'Erdeven, tél. : 97.55.64.60.

19 ♀ PLOUHARNEL** Malgré l'interdit municipal, quelques personnes pratiquent le naturisme au pied de la falaise de Plouharnel, à l'entrée de la presqu'île de Quiberon.

SI de Plouharnel, tél. : 97.52.32.93. Hors saison, OT de Carnac, tél. : 97.52.13.52.

20 ♀ BELLE-ILE-EN-MER*** Rigoureusement interdit, le nudisme est pourtant pratiqué au sud-est de la plage d'Herlin et au nord de la plage de la pointe de Kerdonis.

SI Le Palais, tél. : 97.31.81.93.

21 ♀ KERJOUANNO* Entre Port-Crouesty et Saint-Gildas-de-Rhuys, à la hauteur des rochers du Petit-Rohu, des touristes se risquent à enlever leur maillot malgré la menace de procès-verbal.

OT d'Arzon, tél. : 97.53.81.63.

ATLANTIQUE

LOIRE-ATLANTIQUE

1 ♀ LANSERIA** Entre la plage de Lanséria et la pointe de la Croix, des nudistes s'aventurent à leurs risques et périls. Dans la commune avoisinante de Mesquer, les criques, pourtant difficiles d'accès, abritent aussi des naturistes.

OT de Quimiac, tél. : 40.42.64.37 ; mairie, tél. : 40.42.51.15.

2 ♀ PEN-BRON-LA TURBALLE* La plage de Pen-Bron est certainement le haut-lieu local du naturisme. La marée haute ne tolère cependant le bronzage intégral qu'au sud du camping du VVF.

OT de La Turballe, tél. : 40.23.32.01 ; mairie, tél. : 40.11.88.00.

3 ♀ POINTE DE CHEMOULIN** A la sortie de Saint-Marc en direction de Sainte-Marguerite, à proximité du camping municipal de Jaunais, une petite portion de la plage est accessible aux naturistes.

Mairie de Saint-Marc-sur-Mer, tél. : 40.91.90.84.

4 ♀ PREFAILLES*** Entre le Port-aux-Goths et Portmain, sur une côte rocheuse magnifique abritant de multiples criques de sable, de nombreuses personnes pratiquent le bronzage intégral.

SI de Préfailles, tél. : 40.21.62.22.

VENDEE

5 ♀ NOIRMOUTIER*** Naturisme admis sur la plage de Luzérone : 4 km de sable avec, en arrière-plan, les dunes et une forêt de pins. Probablement la plus belle

3615 NAT INFO

Le Naturisme à son Service.



**3615
NAT INFO**

SEDN - 2,23 F/mn

**Pour tout savoir,
Pour tout connaître...**

...Et même réserver.

plage de l'île.

OT de Barbatre, tél. : 51.39.80.71 ; Noirmoutier, tél. : 51.39.12.42 (en saison).

6 🌸 **LA BARRE-DE-MONT***** De part et d'autre de la plage des Lays longue de 7 km, aires de naturistes délimitées. En bordure de la forêt des Pays-de-Monts et bornée par un ruban de dunes, cette plage est un havre de paix.

SI de La Barre-de-Mont, tél. : 51.68.51.83 ; mairie, tél. : 51.68.52.31.

7 🌸 **ILE D'YEU**** Eviter les plages, généralement fréquentées par les familles. Parfois peu accessibles, les criques, comme celles de la plage de Soux sur la côte sauvage, permettent de pratiquer le naturisme sans heurter les non-nudistes.

OT de l'Île-d'Yeu, tél. : 51.58.32.58 ; mairie, tél. : 51.58.37.60.

8 🌸 **SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ**** Entre les plages des Salins et celle des 60 bornes, où les dunes peuvent atteindre jusqu'à 40 mètres de hauteur, la commune a créé une zone de naturisme bien délimitée. Quelques nudistes se retrouvent au niveau du lieu-dit le Grand-Bec, à 2 km au sud de Saint-Jean-de-Monts.

OT de St-Hilaire, tél. : 51.54.31.97 ; mairie, tél. : 51.59.04.00.

9 🌸 **BRETIGNOLLES-SUR-MER*** A 3 km au nord de la commune, les naturistes ont élu domicile au lieu-dit du Petit-Pont. On y accède par le camping des Cyprès.

OT de Brétignolles-sur-Mer, tél. : 51.90.12.78.

10 🌸 **OLONNE-SUR-MER***** Pas d'arrêté municipal d'autorisation mais une tolérance bienveillante de la part de la commune sur une portion de la plage de Sauveterre où se retrouvent les naturistes. Des panneaux délimitent le périmètre et signalent que la baignade est très dangereuse.

SI d'Olonne-sur-Mer, tél. : 51.90.75.45 ou 51.33.16.81 (en saison).

11 🌸 **LA TRANCHE-SUR-MER/LONGEVILLE-SUR-MER**** Nudisme admis par accord tacite. Bordées par les dunes et la forêt de Longeville, les plages des Conches et de la Terrière sont situées à la frontière des deux communes.

SI de Longeville-sur-Mer, tél. : 51.33.34.64 ; OT de La Tranche-sur-Mer, tél. : 51.30.33.96.

12 🌸 **POINTE D'ARÇAY***** A l'extrémité de la pointe d'Arçay, le nudisme se pratique en toute liberté. Après

une marche de trois quarts d'heure à travers la forêt domaniale, on rejoint une plage de sable fin.

OT de La Faute-sur-Mer, tél. : 51.56.45.19 ; mairie, tél. : 51.09.60.19.

CHARENTE-MARITIME

13 🌸 **ILE DE RÉ***** Tolérance relative sur l'ensemble de l'île. Mais des communes comme Saint-Clément-des-Baleines ou Les Portes peuvent sévir. La mairie de La Couarde-sur-Mer ferme les yeux entre La Couarde et Le Bois-Plage, au lieu-dit... Petites Folies.

OT de St-Martin, tél. : 46.09.20.06 ; mairie de Saint-Clément-des-Baleines, tél. : 46.29.42.02 ; mairie des Portes, tél. : 46.29.50.56.

14 🌸 **SAINT-TROJAN-LES-BAINS***** Divisée en deux, la longue plage de Saint-Trojan-les-Bains est autorisée aux nudistes dans sa partie sud. Baignade surveillée.

Bureau municipal du tourisme de Saint-Trojan, tél. : 46.76.00.86 ; mairie, tél. : 46.76.00.30.

15 🌸 **LES SAUMONARDS**** Une portion de cette plage en remontant sur le nord de l'île est fréquentée par les naturistes. En s'éloignant à quelques centaines de mètres du camping et du centre sportif, des panneaux signalent la plage. En bordure de la forêt domaniale, elle est en outre un havre de tranquillité.

Mairie de Saint-Georges-d'Oléron, tél. : 46.76.63.75 (toute l'année).

16 🌸 **VERT-BOIS**** Au sud de l'île d'Oléron, des panneaux signalent la plage autorisée aux naturistes.

Mairie de Saint-Georges-d'Oléron, tél. : 46.76.63.75 (toute l'année).

17 🌸 **LES HUTTES ET L'ACHENEAU*** Le bronzage intégral est autorisé sur les plages entre Seulières et Domino.

SI de Boyardville, tél. : 46.47.04.76 (en saison) ; mairie de Saint-Georges-d'Oléron, tél. : 46.76.63.75 (toute l'année).

18 🌸 **CHAUCRE*** Le naturisme a élu domicile de la façon la plus officielle sur cette plage où la baignade exige une extrême prudence.

Mairie de Saint-Georges-d'Oléron, tél. : 46.76.63.75.

19 🌸 **LA BOUVERIE***** Peu fréquentée et dans un cadre superbe, la zone de la côte sauvage réservée aux naturistes est parfaitement délimitée par des panneaux et se situe entre la pointe Espagnole et la maison forestière

LIBERTES REGLEMENTEES

L'article 330 du code pénal de... 1863 assimilait le nudisme à l'exhibitionnisme et à un outrage à la pudeur. Concernant les nudistes, il était rarement appliqué à la lettre. Le nouveau code pénal entré en vigueur en mars 1993 est paradoxalement plus sévère. Il assimile le nudisme à "l'exhibition sexuelle imposée à la vue d'autrui".

Selon l'article 222-32, toute personne pratiquant le nudisme "dans un lieu accessible aux regards de tous" sera puni d'une peine d'un an de prison et de 100.000 F d'amende, au lieu des 15.000 F d'amende maximum et trois mois à deux ans de prison d'antan !

Cause de cette rigueur accrue : la pratique du naturisme se répand largement grâce à l'augmentation du nombre des plages ou sites autorisés. Si, malgré ces précautions, un procès-verbal vous était dressé, sachez que la Fédération Française de Naturisme dispose, pour ses adhérents, d'un conseiller juridique spécialisé.

• FFN, Maison du Naturisme, 65 rue de Tocqueville, 75017 PARIS. Tél. : (1) 47.64.32.82.

de la Bouverie. Installation d'un poste de surveillance.

SI de La Tremblade, tél. : 46.36.02.35.

20 🌟 **LA GRANDE-CÔTE**** Du phare de la Courbe à la pointe Espagnole, les nudistes sont tolérés sur plusieurs kilomètres de plage. Entre La Palmyre et Les Mathes, un club de naturistes protège les amateurs des foudres du gendarme.

SI Les Mathes-La Palmyre, tél. : 46.22.41.07 ; Centre Atlantic Soleil, 17570 Mes Mathes-La Palmyre, tél. : 46.22.40.35 ; mairie des Mathes, tél. : 46.22.48.72.

GIRONDE

21 ♥ **LE VERDON-SUR-MER*** Un arrêté municipal autorise le naturisme sur une partie de la plage de Saint-Nicolas. La baignade est surveillée.

SI Le Verdon/Mer, tél. : 56.09.61.78 ; mairie, tél. : 56.09.60.19.

22 🌟 **SOULAC-SUR-MER**** Le naturisme est tacitement admis sur les plages de l'Amélie et de la Nègade. Des kilomètres de sable et de dunes.

OT de Soulac/Mer, tél. : 56.09.86.61.

23 ♥ **DEPPEE*** Une portion d'environ 1,5 km de plage est réservée exclusivement aux naturistes et entretenue par le centre Euronat. Baignade surveillée.

Centre Euronat, Grayan-l'Hôpital, tél. : 56.09.33.33.

24 ♥ **VENDAYS-MONTALIVET**** Plusieurs plages de la commune sont entretenues et surveillées par le centre héliomarin Naturissimo qui gère un domaine de 170 hectares. En dehors du centre, le naturisme est déconseillé. Risques de verbalisation.

Naturissimo, Vendays-Montalivet, tél. : 56.09.30.47.

25 🌟 **NAUJAC-SUR-MER*** Ni défendu, ni autorisé de part et d'autre de la plage du Pin-Sec. Mais nudisme strictement interdit sur la zone de baignade surveillée.

Mairie de Naujac-sur-Mer, tél. : 56.73.00.55.

26 🌟 **HOURTIN**** Excepté sur la plage centrale où il est rigoureusement interdit, le naturisme est toléré, notamment à l'extrême sud de Hourtin-Plage. Tranquillité assurée.

SI de Hourtin, tél. : 56.09.15.57.

27 🌟 **CARCANS**** Grande tolérance de la commune envers les naturistes qui se rassemblent plus particulièrement à la hauteur de la maison forestière d'Alexandre.

OT de Carcans-Maubuisson, tél. : 56.03.34.94.

28 🌟 **LACANAU-OCÉAN*** Formellement interdit sur la plage centrale, le naturisme est toléré sur ses extrémités sud et nord. 15 km de sable. Baignade non surveillée.

OT de Lacanau-Océan, tél. : 56.03.21.01.

29 🌟 **LE LION**** Au niveau de la maison forestière du Lion, au sud de Lacanau, on pratique le bronzage intégral.

OT de Lacanau-Océan, tél. : 56.03.21.01.

30 ♥ **LE GRESSIER ET LA JENNY*** Devant le village naturiste de La Jenny, nudisme autorisé. En revanche, il est seulement toléré de part et d'autre de la plage de Gressier.

SI Le Porge, tél. : 56.26.54.34 (en saison) ; mairie, tél. : 56.26.50.15 (hors saison) ; village naturiste de La Jenny, Le Porge, téléphone : 56.26.56.90 ou 56.26.56.29.

31 🌟 **LÈGE-CAP-FERRET*****

Naturisme admis sur les plages, à l'exception de celles du Grand-Crohot, du Truc-Vert, du Petit-Train et du Cap-Ferret. Baignade non surveillée mais environnement superbe. Dunes et forêt landaise en arrière-plan.

OT de Lège-Cap-Ferret, téléphone : 56.60.86.43.

32 ♥ **LA TESTE-DE-BUCH****

Autorisé par arrêté municipal, le nudisme se pratique sur la plage de la Lagune, à proximité de l'observatoire militaire.

OT de La Teste-de-Buch, téléphone : 56.66.45.59 ; mairie, tél. : 56.22.35.00.

33 🌟 **PYLA-SUR-MER**** Entre les plages du Petit-Nice et de la Salie, les adeptes du déshabillé sont tolérés. A 3 km au sud de la dune du Pyla, la plus haute d'Europe.

SI de Pyla/Mer, tél. : 56.54.02.22.

LANDES

34 🌟 **BISCARROSSE**** Au nord de la plage principale, les naturistes n'ont rien à craindre de la commune qui fait preuve de bienveillance. Des dunes et des kilomètres de sable fin à volonté.

OT de Biscarrosse, tél. : 58.78.20.96.

35 🌟 **MIMIZAN**** Uniquement admis de part et d'autre de la station. Baignade surveillée.

OT de Mimizan-Plage, tél. : 58.09.11.20.

36 🌟 **CONTIS-PLAGE/VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS**** Grande tolérance sur les plages du Cap-de-L'Homy et Lit-et-Mixe, de Saint-Girons, d'Huchet, de Moliets-et-Maa et de Vieux-Boucau-les-Bains. Pour plus de tranquillité, mieux vaut s'éloigner un peu des accès principaux.

OT de Saint-Julien-en-Born, tél. : 58.42.89.80 ; OT de Lit-et-Mixe, tél. : 58.42.72.47 ; OT de Vieux-Boucau-les-



Bains, téléphone : 58.48.13.47.

37 ♥ **ARNAOUT-CHOT**** Plage naturiste autorisée, surveillée par le centre naturiste Arnaoutchot du 22.06 au 01.09. Accès et parking à Arnaoutchot. SI de Vielle St-Girons, tél. : 58.47.94.94 ; Arnaoutchot, 40560 Vielle-Saint-Girons, tél. : 58.48.52.87.

38 ♥ **SEIGNOSSE*** Au nord de la plage des Casernes, des panneaux installés près d'un blockhaus indiquent la zone où le nudisme est autorisé.

OT de Seignosse-le-Penon, téléphone : 58.43.32.15 ; mairie, tél. : 58.72.80.03.

39 ♥ **HOSSEGOR**** Naturisme autorisé et baignade surveillée au nord de la plage principale.

OT de Hossegor, tél. : 58.43.72.35.

40 🌟 **CAPBRETON**** Au-dessus de la plage du VVF, dite de la Poste, le nudis-

me est toléré mais la baignade non surveillée.

OT de Capbreton, tél. : 58.72.12.11.

41 ♥ **TARNOS*** Baignade interdite entre les plages d'Ondres et de Métro. En revanche, le bronzage intégral est autorisé.

SI de Tarnos, tél. : 59.64.98.98 ; mairie, tél. : 59.64.00.40.

42 🌟 **ONDRES*** Aux extrémités sud et nord de la plage centrale, nudisme toléré mais baignade non surveillée. Point de repère : les blockhaus. En saison, la beauté des lieux est parfois gâchée par la surpopulation.

OT de Ondres, tél. : 59.45.35.80.

PYRENEES-ATLANTIQUES

43 🌟 **ANGLET*** Seuls les inconscients bravent l'interdit municipal de la plage de l'Océan, entre la plage des Cavaliers et celle de la Madrague.

SI d'Anglet, tél. : 59.03.77.01.

44 🌟 **BIARRITZ**** Nudisme strictement déconseillé, même à ceux qui vont s'abriter au sud du vieux port. Outre la marée haute, le risque vient de la maréechaussée, intranquillante avec le règlement.

OT de Biarritz, tél. : 59.24.20.24 ou 59.41.59.41.

45 🌟 **ETCHE-SPI***** Pour accéder à cette plage, passer par celle de Erreteguia. Le long escalier à proximité du village de Etche-Spi qui permettait un accès direct à la plage menace de s'effondrer, faute d'entretien. Baignade non surveillée.

SI de Bidart, tél. : 59.54.93.85.

MEDITERRANEE

PYRENEES-ORIENTALES

1 🌟 **PORT-VENDRES**** Les habitués vont en général dans une petite crique accessible par la route du cap Béar, que l'on quitte après le sémaphore. Suivre alors la piste pédestre. Le lieu préservé représente certains dangers en raison des risques de chutes de pierres.

SI de Port-Vendres, tél. : 68.82.07.54 ; mairie, tél. : 68.40.91.31.

2 🌟 **COLLIOURE***** La plage de l'Ouille est également un rendez-vous. Si les autorités font preuve de tolérance, elles ont délimité la zone allant de la mer au débouché du torrent du Ravaner. A Collioure, prendre le sentier du littoral vers le nord ou passer par les campings de la Girelle et les criques de Portell.

OT de Collioure, tél. 68.82.15.47.

3 🌟 **ARGELES-SUR-MER**** En direction de Saint-Priest, le nudisme est toléré uniquement à l'embouchure du Tech sur une zone d'un kilomètre.

OT d'Argelès-sur-Mer, tél. : 68.81.15.85.

4 🌟 **LE MAS-LARRIERE***** A la limite de la réserve du Conservatoire du littoral, les naturistes sont tolérés au sud du parking de la plage. Ruban de dunes et calme garantis.

OT d'Argelès-sur-Mer, tél. : 68.81.15.85.

5 🌟 **SAINT-CYPRIEN*** Officiellement interdit mais accord verbal de la municipalité sur une partie de la plage de Calagogo, au niveau du mas Capellans.

OT de Saint-Cyprien, tél. : 68.21.01.33 ; mairie, tél. : 68.37.68.00.

6 🌟 **SAINTE-MARIE-PLAGE*** A l'extrémité de la plage de Sainte-Marie, naturisme toléré mais la bienveillance n'est toujours pas de rigueur, loin de là !

OT de Sainte-Marie-la-Mer, tél. : 68.80.67.35.

7 🌟 **TOREILLES*** La mairie accepte de fermer les yeux entre le sud du village des Sables et l'embouchure du Bourdigou. Au-delà, les autorités peuvent sévir.

OT de Toreilles, tél. : 68.28.41.10 ; mairie, tél. : 68.28.32.02.

AUDE

8 ♥ **PORT-LEUCATE**** Les seules plages autorisées aux naturistes font partie des villages Aphrodite et Ulysse installés au nord de la ville.

OT de Port-Leucate, tél. : 68.40.91.31 ; Aphrodite Village, tél. : 68.40.90.42 ; Ulysse, tél. : 68.40.95.90.

9 ♣ PORT-LA-NOUVELLE** Pratique tolérée de part et d'autre de la plage des Montilles. Baignade surveillée.
SI de Port-la-Nouvelle, tél. : 68.48.00.51.

10 ♣ GRUISSAN** Face à l'étang de Mateille, on peut bronzer sans maillot et sans crainte de voir surgir la marée-chaussée. L'étendue de la plage permet par ailleurs de prendre ses distances.
SI de Gruissan, tél. : 68.49.03.25.

11 ♣ GRANDE COSSE/FLEURY-D'AUDE* De l'embouchure de l'Aude jusqu'à Saint-Pierre-sur-Mer, les autorités ne montrent guère d'hostilité envers les naturistes sur les 3,5 km de plage. Les plus prudents peuvent aller entre Saint-Pierre et les Cabanes-de-Fleury où 500 mètres de plage ont été placés sous la responsabilité du centre naturiste de la Grande-Cosse.

Centre de vacances de la Grande-Cosse, Fleury-d'Aude, tél. : 67.49.03.67 (hors saison) ou 68.33.61.87 (en saison).

HERAULT

12 ♣ SÉRIGNAN-PLAGE* La région fait preuve, en général, d'une grande tolérance envers les adeptes du nu intégral. Pour les plages du camping naturiste du Clos-du-Ferrand et du centre Gymnoclub méditerranéen, une autorisation officielle a été accordée.

OT de Sérignan, tél. : 67.32.42.21 ; Centre Gymnoclub méditerranéen, camping de Sérignan, tél. : 67.32.49.63.

13 ♣ AGDE* Les plages de la ville accueillent durant la pleine saison jusqu'à 25.000 naturistes par jour, faisant d'Agde l'un des plus grands rassemblements de ce genre en Europe. Pourtant, cette pratique n'est autorisée qu'au nord du chenal d'accès au port d'Ambonne. Ceux qui s'installent ailleurs, comme au sud de la plage de Richelieu, le font à leurs risques et périls.

OT d'Agde, tél. : 67.94.29.68.

14 ♣ VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE* Strictement défendu du côté du poste de secours. Relative tolérance en direction de la plage de Palavas.

SI de Villeneuve-les-Maguelonne, tél. : 67.57.76.95.

GARD

15 ♣ BARONNETS/L'ESPIQUETTE* Sur 8 km de plage, entre Le Grau-du-roi et Port-Camargue, nudistes et non nudistes se côtoient. A partir du phare de l'Espiguette, suivre la piste à l'est.

OT du Grau-du-Roi, tél. : 66.51.67.70.

BOUCHES-DU-RHONE

16 ♣ LES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER** Du côté du phare de Gacholles, à 4 kilomètres à l'est des Saintes, le naturisme est autorisé de part et d'autre du pertuis de la Comtesse. Plage de sable fin très fréquentée.

OT des Saintes-Maries-de-la-Mer, tél. : 90.97.82.55.

17 ♣ SALIN-DE-GIRAUD* Tacitement toléré sur une petite partie de la plage de la Goule en allant vers l'embouchure du Rhône.

OT de Salin-de-Giraud, tél. : 42.86.80.87.

18 ♣ PIEMANÇON* Nudistes et non nudistes s'y bousculent. Pour accéder à cette plage connue aussi sous le nom de plage d'Arles, passer le domaine de la Palissade.
OT d'Arles, tél. : 90.96.29.35.

19 ♣ FOS-SUR-MER* Au bout de la plage de Cavaou, un arrêté municipal autorise le naturisme. Environ 700 mètres de galets et de dunes accessibles uniquement aux adhérents de la FFN. La direction à prendre est indiquée à partir de la vigie du port autonome.

OT de Fos/Mer, tél. : 42.47.71.96.

20 ♣ POINTES DE BONNIEU ET DE DUNELLE** Des criques naturelles, situées sur la commune de Martigues et facilement accessibles, sont réservées aux naturistes. Le parcours est fléché mais la licence FFN est obligatoire. Tranquillité absolue et, en prime, des fonds sous-marins exceptionnels.

OT de Martigues, tél. : 42.80.30.72.

21 ♣ LES PIERRES-TOMBÉES** Naturisme admis dans cette belle crique rocheuse dominée par une falaise. Prendre la direction de Cassis. Cette calanque se situe après celle de Sugiton.

OT de Marseille, tél. : 91.54.91.11.

22 ♣ SAINT-MENA** Sur la route entre Marseille et Cassis, les calanques des Roches plates et des Roches blanches offrent des petites criques à l'abri des regards indiscrets.

OT de Marseille, tél. : 91.54.91.11.

23 ♣ PORT-PIN*** Dans ces calanques superbes, on peut s'exposer nu sans trop de risque mais le farniente est perturbé par les touristes qui viennent en bateau visiter les calanques, voire s'y faire déposer.

OT de Cassis, tél. : 42.01.71.17.

24 ♣ CASSIS** Sur les deux plages surveillées de la Grande Mer et du Bestonan, le nudisme est strictement interdit sous peine de poursuites. Toléré uniquement à partir des calanques de Port-Miou en direction de Marseille.

OT de Cassis, tél. : 42.01.71.17.

25 ♣ LA CIOTAT* La plage du Liouquet fréquentée par les naturistes est rigoureusement interdite. Risque d'éboulement de la falaise en surplomb.

OT de La Ciotat, tél. : 42.08.61.32.

VAR

26 ♣ CAP SICIE*** A l'est du cap, sur les plages de Malpasset et de Saint-Selon, la municipalité de La Seyne-sur-Mer autorise le naturisme. Cadre privilégié bordé par une forêt communale et facilement accessible.

OT de La Seyne-sur-Mer, tél. : 94.94.73.09.

27 ♣ LES SABLETTES** En contrebas de ce quartier chic, sur la plage du Jonquet gérée par la FFN, le naturisme est officiellement autorisé.

OT de La Seyne-sur-Mer, tél. : 94.94.73.09.

28 ♣ LE PRADET** Toléré sur une partie de la plage de Monaco. Les naturistes semblent préférer les criques attenantes que les galets de cette plage située dans un site départemental protégé.



OT du Pradet, tél. : 94.21.71.29.

29 ♣ LES GARDEENS*** Un lieu exceptionnel où les naturistes sont tranquilles. Au pied d'un quartier résidentiel entouré de pins et de lauriers, entre la batterie de Carqueiranne et la pointe du Bau-Rouge.

OT de Carqueiranne, tél. : 94.58.60.78.

30 ♣ LE BAU-ROUGE** Naturisme autorisé sur 200 mètres de plage dans un site préservé. A l'ouest du lotissement du même nom.

OT de Carqueiranne, tél. : 94.58.60.78.

31 ♣ ILE DE PORQUEROLLES** Sur cette île très en vue de la jet society, le nudisme est strictement défendu. Nombreux sont ceux qui s'y hasardent sur sa partie nord, escarpée et rocheuse. L'accès difficile ne limite pourtant pas le risque de verbalisation.

Maison du tourisme d'Hyères, tél. : 94.65.18.55.

32 ♣ LES SALINS D'HYÈRES** Sur une portion de la plage des Vieux-Salins située à l'est de la ville, le naturisme est toléré.

Maison du tourisme d'Hyères, tél. : 94.65.18.55.

33 ♣ BORMES-LES-MIMOSAS* Des nudistes fréquentent les criques et les multiples étendues de la plage Pèlerin proche du port de Bormes.

OT de Bormes-les-Mimosas, tél. : 94.71.15.17.

34 ♣ ILE DU LEVANT* Haut-lieu de curiosité pour les visiteurs, l'île abrite le village d'Héliopolis, l'un des premiers centres naturistes français. Le reste de son territoire, soit 90 %, est classé zone militaire. En saison, il y a foule !
Association des amis de l'île du Levant (ADIL), 87130 Châteauneuf-la-Forêt, tél. : 55.57.01.16.

35 ♣ LE LAYET*** Située dans le quartier de Cavalière au Lavandou, la plage du Layet est autorisée aux nudistes. On y accède par un sentier escarpé à travers la pinède. Point de repère : la passerelle rouillée à gauche en venant du Lavandou.

OT du Lavandou, tél. : 94.71.00.61 ou 94.05.15.70.

36 ♣ CAP-NÈGRE** Sur les rochers relativement confortables et facilement accessibles du cap Nègre, côté est, on peut se passer de maillot de bain sans craindre les

foudres de la marée-chaussée.

OT du Lavandou, tél. : 94.71.00.61 ; mairie, tél. : 94.05.15.70.

37 ♣ CAVALAIRE* A l'extrémité ouest de la plage de Bonporteau jusqu'à la pointe de Nasque, nombreux rassemblements de naturistes tacitement tolérés par la commune.

OT de Cavalaire-sur-Mer, tél. : 94.64.08.28 ; mairie, tél. : 94.94.04.26.

38 ♣ LA CROIX-VALMER** Entre la Croix-Valmer et Ramatuelle, le sentier balisé qui longe la côte offre une promenade agréable et permet d'accéder à des criques et des petites plages où le naturisme se pratique sans trop de risque.

SI de La Croix-Valmer, tél. : 94.79.66.44

39 ♣ RAMATUELLE* Tolérance de principe sur la plage Blouch, à la hauteur du restaurant du même nom, ainsi que sur une portion de la plage Liberty. Bain de foule garanti. Interdit ailleurs.

OT de Ramatuelle, tél. : 94.79.26.04.

40 ♣ SAINT-TROPEZ* A l'abri des regards, la plage de Lamoutte, à proximité de la résidence les Parcs en direction des Salins, offre la possibilité de bronzer nu. Tenter sa chance ailleurs est fortement déconseillé. A moins d'aimer vivre dangereusement.

OT de Saint-Tropez, tél. : 94.97.45.21 ; mairie, tél. : 94.97.00.13.

41 ♣ GRIMAUD/SAINTE-MAXIME* L'interdiction de pratiquer le naturisme est formelle. Ce qui n'empêche pas quelques infractions, notamment sur les plages de l'Europe, de la pointe d'Allègre et de la pointe des Sardiennes sur sa face sud.

Mairie de Grimaud, tél. : 94.43.20.12.

42 ♣ FRÉJUS* Foule sur la plage des Esclamandes dont 300 mètres sont officiellement réservés aux sans-maillot. A droite de l'embouchure de l'Argens.

OT de Fréjus, tél. : 94.51.54.14.

43 ♣ ESTEREL** Officiellement interdit mais les nudistes se réfugient dans les criques difficiles d'accès. Par

exemple vers le cap de Dramont, sur les plages de Trayas et de la Petite-Vaquette, accessibles à partir de la nationale à condition d'aimer l'escalade.

Maison du tourisme de Saint-Raphaël, tél. : 94.95.16.87 ; mairie, tél. : 94.95.15.00.

ALPES-MARITIMES

44 ♥ THÉOULE-SUR-MER*** Autorisé uniquement à la pointe de l'Aiguille où une plage a été aménagée spécialement pour les naturistes. Prendre la promenade en direction de Pradayrol.

OT de Théoule/Mer, tél. : 93.49.28.28.

45 ♣ CANNES** Aucune tolérance de la municipalité, intransigeante sur la question. Quelques téméraires se dénuident à la pointe du Dragon sur l'île Marguerite.

OT de Cannes, tél. : 93.39.24.53 ; mairie, tél. : 93.68.91.92.

46 ♣ GOLFE-JUAN** Interdiction formelle. Les naturistes sont néanmoins tolérés sur la plage de la Batteries. Traverser la voie ferrée et prendre le petit chemin qui mène aux criques.

OT de Golfe-Juan-Vallauris, tél. : 93.63.73.12.

47 ♣ NICE** Une municipalité clémente et des nudistes nombreux dont les endroits de prédilection se situent entre les rochers de la gare maritime et la pointe des... Sans-Culottes ainsi que sur la côte ouest de la presqu'île de Saint-Jean-Cap-Ferrat, de part et d'autre de la pointe de la... Cuisse !

OT de Nice, tél. : 93.87.07.07 ; mairie, tél. : 93.13.25.12.

48 ♣ L'ORIGAN* La mairie accepte de fermer les yeux sur les naturistes qui se rassemblent sur la plage aménagée en bordure du Var. Mais pas sur ceux qui choisissent le bord de mer.

OT de Puget-Théniers, tél. : 93.05.05.05.

49 ♣ EZE-SUR-MER* Le bronzage intégral se pratique sur la gauche de la plage de galets. Il reste interdit ailleurs. Aux plages de Piastres et des Pissarrelles, certains s'aventurent nus à leurs risques et périls.

OT d'Eze, tél. : 93.41.26.00.

CORSE

CORSE-DU-SUD

1 ♣ ARONE** Interdiction formelle sur cette plage accessible après avoir traversé le village de Piana dans les calanques. En Corse, on ne fait preuve d'aucune bienveillance envers les naturistes.

Mairie de Piana, tél. : 95.27.80.28.

2 ♣ GOLFE DE LAVA* Nudisme interdit mais clandestinement pratiqué à gauche de la plage du golfe de Lava, dans les creux des rochers.

SI d'Ajaccio, tél. : 95.21.40.87 ; mairie d'Appietto, tél. : 95.22.80.53.

3 ♣ MINACCIA*** Quelques braves s'aventurent au

sud de cette plage située à l'ouest d'Ajaccio. Au cœur d'un site préservé, elle garantit une tranquillité presque absolue, car parfois interrompue par les gendarmes. Beau site malgré quelques cabanons et un lotissement sauvage.

SI d'Ajaccio, tél. : 95.21.40.87.

4 ♣ AJACCIO* Tolérance tacite au bout de la plage de Capo-di-Feno en bordure du maquis.

SI d'Ajaccio, tél. : 95.21.40.87.

5 ♣ TOUR DE CAMPITELLO** Le caractère sauvage des lieux et son accès difficile écartent les risques de verbalisation. A Ajaccio, prendre la direction Porto et, à partir de la tour génoise, emprunter le sentier.

SI d'Ajaccio, tél. : 95.21.40.87.

6 ♣ TAVARIA** Dans le prolongement du cap Laurosu, la belle plage de Portigliolo est interdite aux naturistes. Néanmoins, la municipalité reste clémente envers ceux qui s'installent dans sa partie sud. Prendre jusqu'au bout la route menant au petit aéroport de tourisme de Tavaria, traverser le champ et refermer les barrières pour que le troupeau de vaches qui y paît ne s'échappe pas.

SI d'Ajaccio, tél. : 95.21.40.87.

7 ♣ SARTÈNE* Les autorités ferment les yeux aux extrémités des plages Tizzano et de Rocapina. Ailleurs, risques de verbalisation.

SI de Sartène, tél. : 95.77.15.40.

8 ♣ BAIE DE STAGNOLU** Au sud de la plage de Tonnara située entre Figari et Bonifacio, les nudistes évoluent en toute liberté sans craindre les foudres de la marée-chaussée.

SI de Bonifacio, tél. : 95.73.11.88.

9 ♣ CAPO-DI-FENO*** Trente hectares de maquis, de rochers, de criques et de petites plages où les sans-maillot sont tolérés. En particulier sur la plage des Amis de Neptune, à la hauteur du mont de la Trinité. Tranquillité assurée. On accède à cet éden soit par bateau depuis Bonifacio, soit par un sentier de 6 km.

SI de Bonifacio, tél. : 95.73.11.88 ; les Amis de Neptune, 20169 Capo-di-Feno, tél. : 95.73.00.80.

10 ♣ GOLFE DE RONDINARA** Sur la plage de Rondinara, les nudistes côtoient les non nudistes.

SI de Bonifacio, tél. : 95.73.11.88.

11 ♣ PALOMBAGGIA** Quelles que soient les tentations, cette immense plage au sud de la presqu'île de Chiappa est régulièrement visitée par la marée-chaussée !

SI de Porto-Vecchio, tél. : 95.70.09.58.

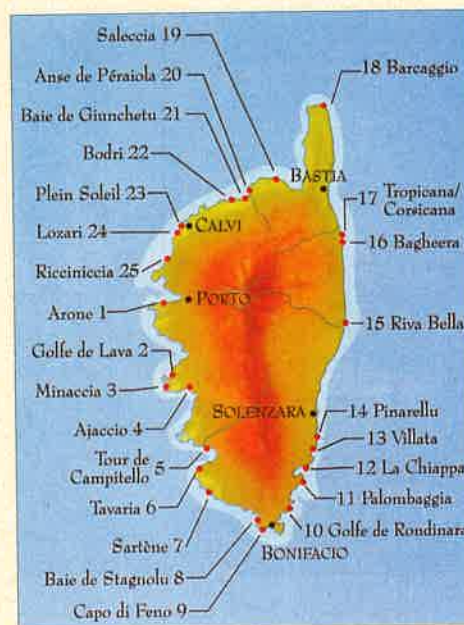
12 ♣ LA CHIAPPA*** Aucun risque de verbalisation. Et pour cause : naturisme en toute quiétude à l'abri du Robinson-Club, dans un paysage grandiose de chênes-lièges, de criques, de baies et de rochers.

SI de Porto-Vecchio, tél. : 95.70.09.58 ; Robinson-Club, La Chiappa, tél. : 95.70.00.31.

13 ♣ VILLATA** Ce centre homologué par la FFN s'étale sur 50 km boisés.

SI de Porto-Vecchio, tél. : 95.70.09.58 ; Centre Villata, Sainte-Lucie, tél. : 95.71.62.90.

14 ♣ PINARELLU* Les dunes abritent quelques natu-



ristes malgré l'interdit municipal. Plage accessible depuis Sainte-Lucie par la D168a.

Mairie de Sainte-Lucie, tél. : 95.71.40.16.

HAUTE CORSE

15 ♥ RIVA BELLA

Sa plage de 1 km de sable fin n'est jamais dangereuse et la mer toujours calme invite aux multiples plaisirs de l'eau.

Riva Bella vous accueille tout au long de l'année dans une ambiance aussi naturelle que paradisiaque.

Centre Riva Bella, tél. : 95.38.84.47.

16 ♥ BAGHEERA* Situé sur la commune de San-Nicolao, le centre est entouré d'une forêt d'eucalyptus bordant la plage. On y accède en prenant la direction Aléria, après avoir traversé le village de Moriani.

Centre Bagheera Guistiana, San-Nicolao, tél. : 95.38.83.20 ou 95.38.80.30.

17 ♥ TROPICANA/CORSICANA* Les deux centres se partagent 3 km de plage et une importante clientèle d'étrangers.

Centre Tropicana, 20230 San-Nicolao, tél. : 95.38.80.71 ; Centre Corsicana, 20230 San-Nicolao, tél. : 95.38.80.25.

18 ♣ BARCAGGIO** Ceux qui s'adonnent au nudisme dans les dunes de cette plage prennent des risques aussi importants que ceux qui s'exposent nus sur les plages de Barcaggio et de Calla, à l'extrémité du cap Corse. Aucune tolérance des autorités.

OT de Bastia, tél. : 95.31.00.89.

19 ♣ SALECCIA*** Dans le désert des Agriates, les criques de la plage de Saleccia permettent aux naturistes de braver l'interdit communal. Situées à l'ouest de Saint-Florent, elles sont facilement accessibles.

SI de Saint-Florent, tél. : 95.37.06.04.

20 ♣ ANSE DE PERAIOLA*** La côte très découpée permet de bronzer nu sans être inquiété sur cette plage superbe dans le désert des Agriates. Mais attention, la baignade est dangereuse.

SI de Saint-Florent, tél. : 95.37.06.04.

21 ♣ BAIE DE GIUNCHETU** La commune de Corbara ne badine pas avec la loi. Les gendarmes descendent régulièrement sur la plage, accessible grâce à un sentier de chèvres que l'on trouve à l'arrêt "Palaja" du train.

SI de l'Île-Rousse, tél. : 95.60.04.35.

22 ♣ BODRI** Dans les criques de la plage de Bodri, quelques personnes retirent leur maillot. A leurs risques et périls. A Algajola, les autorités peuvent se montrer impitoyables.

SI de l'Île-Rousse, tél. : 95.60.04.35.

23 ♣ PLEIN SOLEIL* Sur la plage principale de Calvi, le naturisme est toléré à partir du restaurant le Plein Soleil, dont la terrasse est par ailleurs réservée aux adeptes du bronzage intégral.

OT de Calvi, tél. : 95.65.16.67.

24 ♣ LOZARI** On accède aux criques de Lozari par un chemin escarpé peu avant l'Île-Rousse. Tranquillité assurée et marée-chaussée bienveillante.

OT de Calvi, tél. : 95.65.16.67.

25 ♣ RICCINICIA* Malgré l'interdit formel de la commune de Galéria, les nudistes comme les non nudistes se retrouvent au nord de cette plage caillouteuse. Pour le plus grand malheur de sa flore et de sa faune, massacrées par le surpeuplement.

SI de Galéria, tél. : 95.62.02.27.

LACS, ETANGS, RIVIERES

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

1 ♣ LAC DE CASTILLON. Carte Michelin 81 pli 18, prendre RN 955 puis D 402 et suivre panneaux C.N. Castillon-Provence. Temps de marche : 20 mn. Plage de 200 m. Baignade autorisée avec prudence. Poste de secours sur place. Tolérance verbale du maire du 6.6.81.

Centre Naturiste de Castillon, la Grande Terre, La Baume, 04120 Castellane. Tél. : 92.83.64.24.

ARDECHE

2 ♥ LES TEMPLIERS. Canions de l'Ardèche. Carte Michelin 80 pli 9. RN 86 puis RD 290. Parking privé à 100 mètres du Balcon des Templiers. Temps de marche : 15 mn à partir du parking. Rivière l'Ardèche sur 1000 mètres. Arrêté municipal d'autorisation du 15 juin 1976.

Plage des Templiers, Bas-Lavis, Saint-Remèze, 07700 Bourg-Saint-Andéol.

CANTAL

3 ♥ ESPINET. Commune de Saint-Gérons (15150). Carte Michelin 76 pli 2, suivre barrage de Saint-Etienne Cantalès puis Espinet. Baignade naturiste autorisée sur 300 m.

Club Cansonat, 8 place de la Paix, 15012 Aurillac. Tél. : 71.47.53.22.

4 ♥ NEUVEGLISE. Plage de 1.000 m sur plan d'eau, Domaine de la Taillade, carte Michelin 76 pli 14, A 75 puis RN 21.
Tél. : 71.23.80.13.

CHARENTE-MARITIME

5 ♥ LA CÔTE SAUVAGE. Entre la Bouverie et la Pointe Espagnole, 17390 La Tremblade. Carte Michelin 71 pli 14. Parking aménagé pour les deux accès. Sens obligatoire à La Bouverie. Zone protégée. Ne pas tenter de stationner en forêt. Temps de marche : 25 mn en forêt de La Coubre. Dimension : 5 km. Arrêté municipal d'autorisation du 25 juillet 1977. Baignade non surveillée.

GARD

6 ♥ LA GENESE. Méjannes-le-Clap, 30430 Barjac. Carte Michelin 80 pli 9. A7 puis RN 86 direction Bagnols-sur-Cèze. Si arrivée par Pont-Saint-Esprit : avant Bagnols-sur-Cèze, prendre RN 580 (sur la droite) puis tourner 2^{ème} route à gauche pour aller à Méjannes-le-Clap, ensuite parcours fléché jusqu'à la Genèse : route goudronnée. Plage privée sur rivière non domaniale : la Cèze. Dimension : 2.000 m.

7 ♥ LA SABLIERE. Les Bois de Sablière-sur-Cèze, Le Mas, St-Privat-de-Champclos, 30430 Barjac. Carte Michelin 80 pli 9. 3 km de chemin carrossable jusqu'au Centre La Sablière. Plage privée sur rivière non domaniale : La Cèze. Dimension : 1.500 mètres.

RIVES ET RIVIERES

On compte aujourd'hui plus d'un million et demi de personnes s'adonnant régulièrement aux joies du naturisme et cinq millions qui l'ont déjà pratiqué (sondage IFOP avril 1993). Aux dunes, criques rocheuses ou plages de sable fin, certains préfèrent les vallées encaissées des gorges de l'Ardèche, du Tarn, du Verdon ou les rives ombragées de la Dordogne et de la Cèze. Encore peu fréquentées - elles sont surtout connues de nos voisins allemands ou hollandais -, les rivières françaises offrent de multiples petits édens où l'on peut jouer un temps les Robinson Crusoe en tenue d'Adam, loin des regards et de toute civilisation. Car ces plages de l'intérieur restent difficilement accessibles, le plus souvent en canoë ou par des sentiers escarpés. Un avantage incomparable puisque leur cours traverse des lieux particulièrement préservés.

En général moins sévères, les autorités consentent à fermer les yeux sur les naturistes qui acceptent de se tenir éloignés des endroits fréquentés et de respecter quelques principes de base, comme par exemple de ne pas allumer de feu de bois.



HERAULT

8 ♂ SOURCE SAINT-PIERRE. Carte Michelin 83 pli 6. Prendre RN 109 puis D 32 et à Gignac la direction Aniane. Plage de 350 m du bord du lac, verbalement tolérée par le maire avec panneau "naturisme". Parking d'accès facile. Eau potable, WC. Baignade autorisée. *Camping Saint-Pierre, Aniane, 34150 Gignac. Tél. : 67.57.76.95.*

ILLE-ET-VILAINE

9 ♂ LA GUIMORAIS. Saint-Coulomb, 35350 St-Meloirdes-Ondes. Carte Michelin 63 pli 6. De la pointe du Grouin, prendre RD 201 puis la direction du Meinga. Temps de marche : 10 mn. Plage de 500 mètres tolérée depuis 1980.

ISERE

10 ♥ LAC DE LAFFREY. 38220 Vizille. Club Amis d'Alpes et Soleil. Plage située au bord du lac sur le terrain du club à Laffrey. Plage autorisée par arrêté municipal de 1985.

11 ♥ PLAGE DES VIGNES. Lac de Monteynard, 38650 Sinard. Naturisme autorisé sur 300 m. A 20 mn à pied à partir du terrain "Les Bois de Monteynard" du Club de Grenoble. Carte Michelin 77 pli 14.

JURA

12 ♥ LAC DE CHALAIN. Plage naturiste autorisée de 2 km sur la rive nord du lac de Chalain, 39130 Fontenu. Carte Michelin 243 pli 43, accès après marche de 1 km. *Club Chalain Nature, 39570 Villeneuve-sous-Pymont.*

BAS-RHIN

13 ♥ BLAUESLAND WEYER. Etang de Blauesland (Strasbourg-Robertsau) à 5 mn du Palais de l'Europe, en direction du Port aux Pétales. Route de l'EDF, le long du Grand Canal d'Alsace. "Deuxième Gravière". Arrêté municipal d'autorisation du 28 juin 1989. *Club de l'ANSAB, 67610 La Wantzenau.*

Propos sur l'Abonnement.

Pourquoi se priver d'une solution simple, efficace et pratique si en plus elle est économique !

Comment

En utilisant le coupon-réponse

NATURE & LIBERTÉ
N° 1 de la Presse Naturiste



Et après :

4 numéros par an
dont 2 Guides
(Spécial Vacances
et Spécial Plages) +
un numéro gratuit

120^F net

et à votre adresse au lieu de ~~170^F~~

Je m'abonne 1 an à NAT'INFO - NATURE & LIBERTÉ

M. MME Mlle
PRENOM NOM
ADRESSE COMPLETE
CODE POSTAL VILLE PAYS

Coupon à remplir et à retourner avec votre règlement
à NAT'INFO/S.E.D.N. - 11 rue Galin - 33100 BORDEAUX
1 an 120 F • Je règle par :
Etranger 160 F Chèque bancaire
Par avion 180 F Chèque postal

S.E.D.N. - 11 rue Galin - 33100 BORDEAUX
Tél. 56 77 32 48 - Fax 56 77 32 72

ADRESSES UTILES



FEDERATION FRANÇAISE DE NATURISME

65 rue de Tocqueville • 75017 PARIS

Tél. (16/1) 47 64 32 82 • Fax (16/1) 47 64 32 63



**3615
NATURISM**

MAISON DU NATURISME

65 rue de Tocqueville • 75017 PARIS

Tél. (16/1) 47 64 32 82 • Fax (16/1) 47 64 32 63



MAISON DE LA FRANCE

8 avenue de l'Opéra • 75001 PARIS

Tél. (16/1) 42 96 10 23 • Fax (16/1) 42 86 08 94

**NATURE
&
LIBERTÉ**

NAT'INFO • NATURE & LIBERTÉ

11 rue Galin • 33100 BORDEAUX

Tél. 56 77 32 48 • Fax 56 77 32 72

N° 1 de la Presse Spécialisée

4 numéros par an + Guides

3615 NAT INFO